



# ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

## Financiarisation croissante de la radiologie

Question écrite n° 8963

### Texte de la question

Mme Fatiha Keloua Hachi appelle l'attention de M. le ministre de la santé et de la prévention sur l'augmentation massive de propositions d'acquisition de la part de grands groupes financiers aux cabinets de radiologues libéraux. Face à la baisse du nombre de praticiens, ces offres financières attractives représentent un danger pour les territoires. Ce procédé n'est pas sans rappeler l'évolution de la gouvernance des EHPAD, des cliniques privées ou encore des laboratoires de biologie. Le scandale ORPEA a déjà montré les limites de ce système. Par ailleurs, l'académie nationale de médecine alertait déjà des difficultés liées à la financiarisation de la radiologie par un communiqué paru le 27 juin 2022. Lorsqu'un cabinet de radiologie est gouverné par un groupe financier et non par des praticiens, l'humain tend à disparaître pour laisser place uniquement à la recherche du profit. Le risque est alors de voir disparaître certaines pratiques des cabinets, jugées peu ou pas assez rentables, ce qui amènerait les futurs patients à devoir se déplacer toujours plus loin de leur domicile pour trouver un praticien acceptant de procéder à l'acte médical nécessaire. Aussi, elle souhaiterait savoir quelles sont les mesures prises par le Gouvernement pour protéger les praticiennes et praticiens des cabinets de radiologues libéraux indépendants de leur rachat par de grands groupes financiers.

### Données clés

**Auteur :** [Mme Fatiha Keloua Hachi](#)

**Circonscription :** Seine-Saint-Denis (8<sup>e</sup> circonscription) - Socialistes et apparentés (membre de l'intergroupe NUPES)

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 8963

**Rubrique :** Professions de santé

**Ministère interrogé :** Santé et prévention

**Ministère attributaire :** [Santé et prévention](#)

### Date(s) clé(s)

**Date de signalement :** Question signalée au Gouvernement le 11 décembre 2023

**Question publiée au JO le :** [13 juin 2023](#), page 5283

**Question retirée le :** 11 juin 2024 (Fin de mandat)